

Harmonie Equilibre C/D

FRO012432680

27/02/2026

 Commercialisé en  FR

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Diversifiés euro - dominante taux

Orientation de gestion

Le fonds vise à obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice composite sur une durée de placement recommandée de 5 ans, en intégrant une démarche ESG. Celle-ci cherche à réduire les risques et capter des opportunités en investissant dans des sociétés aux profils de qualité en matière d'ESG et à contribuer à faire progresser les entreprises sur ces enjeux en engageant un dialogue régulier avec elles.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
26/01/2015

 Date de lancement de la part
26/01/2015

 Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

 Forme juridique
FCP

 Classification AMF
Fonds mixte

 Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

 Fréquence de valorisation
Hebdomadaire

 Ticker Bloomberg
PROPRBT

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
0,50%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,28%

 Indice de référence
50 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate + 15 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury Total Return + 35 % EURO STOXX®


▶ Actif net du fonds	120,99 M€
▶ Actif net de la part	120,99 M€
▶ Valeur liquidative	132 934,22 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	1,72%	1,71%



Gérants



Guillaume Chezaud Vincent Chanson

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



Profil de risque⁽³⁾


 ▶ Durée de placement recommandée
 5 ans


SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,84	6,60
▶ Couverture note ESG	99,38%	99,11%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

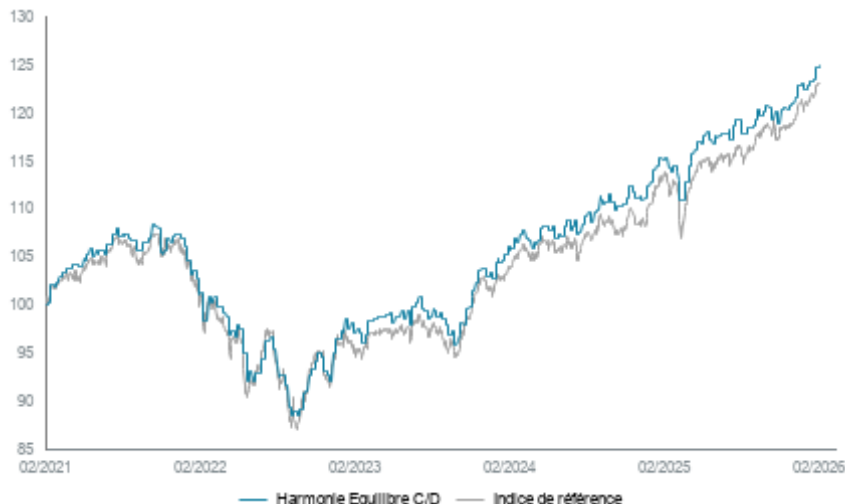
Harmonie Equilibre C/D

FR0012432680

27/02/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 26/02/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	2,90	3,21	-0,31
1 mois	1,72	1,71	0,01
3 mois	3,75	3,90	-0,15
6 mois	5,87	6,56	-0,69
1 an	8,32	8,51	-0,19
2 ans	17,59	18,66	-1,07
3 ans	28,42	29,36	-0,94
5 ans	24,81	23,08	1,72
8 ans	29,90	37,80	-7,90
10 ans	50,76	52,05	-1,29

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	5,95	6,26	-7,00	13,14	-1,80	7,02	-14,11	12,73	7,12	8,98
Indice	4,31	4,00	-4,36	14,14	1,98	6,13	-13,98	12,10	5,94	9,74
Relatif	1,64	2,26	-2,64	-1,01	-3,78	0,89	-0,13	0,64	1,18	-0,76

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022		-3,33	-0,48	-2,05	-1,08	-5,69	4,51	-3,93	-4,22	2,53	3,96	-2,37
2023	5,31	0,14	1,14	0,62	-0,79	1,39	1,36	-1,12	-1,78	-1,12	4,09	3,09
2024	0,92	0,87	1,92	-1,42	1,35	-0,60	1,66	0,72	1,20	-0,99	1,14	0,18
2025	2,50	1,01	-1,89	1,60	2,32	-0,08	0,65	-0,26	1,16	1,04	-0,17	0,83
2026	1,17	1,72										

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	5,46	5,47	-3,80	-5,92	28	33	0,89	-0,20	1,09	0,98	0,00
3 ans	5,41	5,55	-4,89	-5,95	42	33	1,07	-0,31	0,96	0,95	0,00
5 ans	6,53	6,78	-18,37	-18,80	651	687	1,66	0,17	0,40	0,93	0,01
8 ans	7,50	7,88	-18,37	-19,06	651	294	1,80	-0,38	0,33	0,93	-0,01
10 ans	6,84	7,46	-18,37	-19,06	651	294	1,66	-0,11	0,47	0,93	-0,00

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

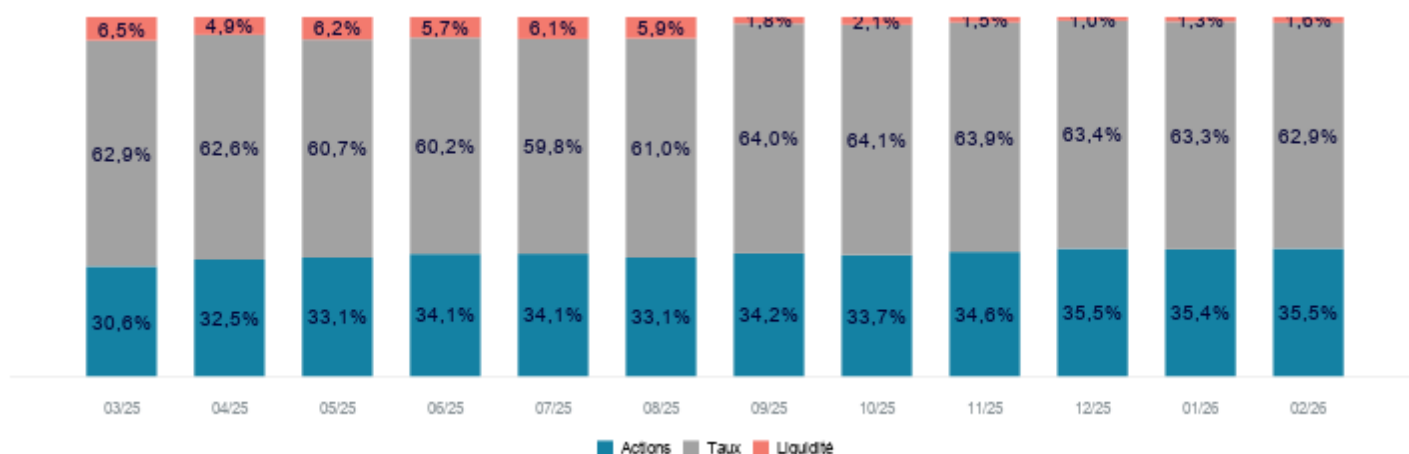
Harmonie Equilibre C/D

FRO012432680

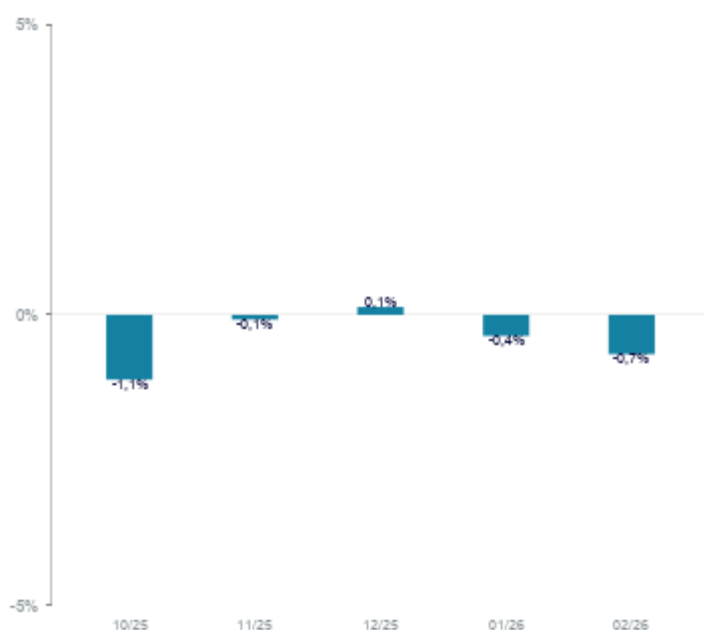
27/02/2026


 Structure du
 portefeuille

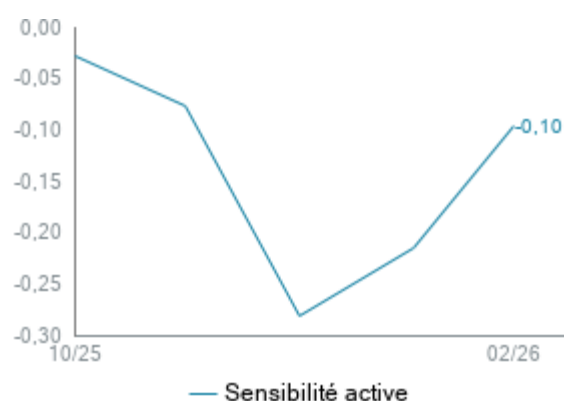
Allocation historique sur 1 an glissant



Evolution position active sur les actions



Evolution position active sur les taux



Principaux indicateurs⁽³⁾

	Fonds
Sensibilité Fonds	3,16
Taux de rendement (%)	1,94

Exposition par devise du portefeuille globale

En %	Fonds
EUR	100,0

Exposition par zone géographique

En %	Fonds
Europe	94,0
Autres	5,1
Amérique du Nord	3,7
Océanie	0,4
Japon	0,2
Liquidités	-0,1

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Harmonie Equilibre C/D

FR0012432680

27/02/2026



► Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont signé un solide mois de février marqué par de nombreux records en Europe et en Asie, portés notamment par des résultats d'entreprises robustes. A Wall Street en revanche, le bilan mensuel est négatif alors que les investisseurs s'inquiètent de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur un nombre croissant de secteurs. Pénalisant initialement les secteurs des logiciels et des services informatiques, cette crainte s'est propagée à l'assurance, à la logistique et aux banques. Sur le plan commercial, la décision de la Cour suprême américaine d'invalider une grande partie des droits de douane instaurés par le président Donald Trump a d'abord été saluée, mais l'annonce quasi immédiate de nouveaux tarifs à 15% a profité aux actions européennes. La dernière semaine du mois a été marquée par un regain de tensions géopolitiques avec la montée du risque d'une intervention militaire des États-Unis et d'Israël contre l'Iran faute d'accord sur le nucléaire et le balistique, ce qui a contribué à faire monter les cours du pétrole. Ce climat d'incertitudes liées à l'IA, au commerce et à la géopolitique a profité aux obligations d'État et aux métaux précieux, considérés comme des actifs refuges. Du côté de la politique monétaire américaine, les annonces d'un marché de l'emploi plus solide qu'attendu et d'une accélération des prix à la consommation et à la production ont ravivé les craintes au sujet de l'inflation et conforté les anticipations d'un statu quo de la Réserve fédérale (Fed) lors de sa réunion du mois de mars.

ACTIONS

Les marchés actions américains ont plié en février dans un contexte de tensions commerciales et d'inquiétudes liées à l'IA. Les investisseurs, qui considéraient jusque-là la révolution de l'IA comme un événement positif pour les actions, redoutent désormais que de nombreux secteurs, comme logiciels, les services informatiques, mais aussi l'assurance, la logistique et les banques soient bientôt frappés d'obsolescence. Par ailleurs, les résultats records du géant Nvidia n'ont pas apaisé les craintes suscitées par la valorisation des entreprises spécialisées dans l'IA. Les Bourses européennes ont affiché un bilan positif au terme d'un mois de février marqué par de nombreux records. Les indices Stoxx Europe 600, CAC 40 à Paris mais aussi Dax 40 à Francfort ont décroché de nouveaux sommets, dopés par les résultats d'entreprises. Au-delà des résultats, la cote européenne a profité de la décision de la Cour suprême américaine d'invalider les droits de douane réciproques. La Bourse japonaise a atteint de nouveaux sommets en février après la large victoire du Parti libéral-démocrate de la première ministre Sanae Takaichi aux élections législatives anticipées. Le marché s'attend à la mise en oeuvre de vastes mesures de relance budgétaire par le gouvernement de Sanae Takaichi. Les marchés émergents ont également progressé en février, soutenus par une valorisation jugée plus attractive que les marchés développés et l'annulation par la Cour suprême des États-Unis des droits de douane "réciproques" du président Donald Trump, suivie de la décision de ce dernier d'imposer temporairement une taxe globale de 15%. Les actions chinoises ont par ailleurs bénéficié de la perspective de l'annonce de mesures soutenant la technologie, l'innovation et la consommation intérieure lors du prochain Congrès national du peuple prévu début mars.

TAUX

Les rendements obligataires aux États-Unis et dans la zone euro se sont nettement détendus en février, les obligations souveraines bénéficiant de leur statut de valeur refuge face à l'incertitude commerciale aux États-Unis et au regain de tensions géopolitiques. Dans cet environnement volatil, les taux n'ont guère réagi à la publication du compte rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) ou "minutes", qui a confirmé le peu d'empressement des banquiers centraux à baisser de nouveau les taux d'intérêt. La plupart des membres de la Fed souhaitaient constater de nouveaux progrès en matière de désinflation avant d'envisager un nouvel assouplissement monétaire. En outre, les annonces d'un marché de l'emploi plus solide qu'attendu et d'une accélération des prix des dépenses de consommation des ménages en décembre et des prix à la production en janvier ont ravivé les craintes au sujet de l'inflation et conforté les anticipations d'un statu quo de la Banque Centrale lors de sa réunion du mois de mars. Le taux de l'obligation du Trésor américain à dix ans a chuté en février de 30 points de base, à 3,94%. Sur le Vieux Continent, la Banque Centrale Européenne (BCE) a une nouvelle fois laissé ses taux directeurs inchangés début février, comme attendu par les observateurs, alors que l'inflation dans la zone euro est tombée sous l'objectif de 2% à moyen terme de l'institution. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est en effet ressorti à 1,7% sur un an en janvier. Il s'agit de son plus bas niveau depuis septembre 2024. En février, le rendement du Bund allemand à dix ans a perdu 20 points de base, à 2,64% tandis que celui de l'Obligation assimilable au Trésor (OAT) française de même échéance a cédé 21 points de base, à 3,22%. Le rendement de la dette italienne à 10 ans a abandonné 19 points de base, à 3,27%. Du côté de la dette d'entreprise en Europe, les compartiments Investment Grade (IG), considéré comme le plus sûr et le crédit spéculatif à Haut rendement (High Yield) plus risqué, ont poursuivi leur progression, soutenu par des fondamentaux solides, comme en témoigne les résultats globalement meilleurs qu'attendu publiés par les entreprises.

Concernant l'allocation d'actif : sur la poche taux nous avons augmenté la sensibilité en vendant du court et en achetant de plus long augmentant la rentabilité et améliorant la trajectoire carbone du portefeuille, la sensibilité monte à 5.03. Sur la poche action le poids de la poche action se positionne à 21 % avec le maintien de la couverture optionnelle.

Harmonie Equilibre C/D

FR0012432680

27/02/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	26/01/2015
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	30/05/2025
Montant net dernier détachement	80,64 €
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 3
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

Harmonie Equilibre C/D

FR0012432680

27/02/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIER

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Harmonie Equilibre C/D

FR0012432680

27/02/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.